



Cueillette des champignons

Par **ambien**, le **02/05/2010** à **18:04**

Bonjour,étant stationné le long d'un bois privée avec un ami ,nous nous sommes enfoncés 10 minutes sur le chemin forestier de celui-ci pour voir s'il n'y avait pas par hasard des champignons .N'ayant rien trouvé, nous allions repartir lorsqu'une autre voiture est arrivé avec une personne qui s'est présenté comme étant le garde chasse particulier assermenté de ce domaine et en nous disant sechement qu'étant en infraction nous devons lui présenter nos papiers.N'ayant aucun insignes ni emblemes distinctifs sur lui ,nous lui avons d'abord demandé qu'il nous montre son agréditation. Cela ne lui à absolument pas plu et il est reparti immédiatement sans s'executer en prenant soin toutefois de noter mon immatriculation et en nous disant que cela lui suffisait de toute façon! .Comment pouvons nous prouver cet abus de pouvoir et que risque t-on? pouvons nous etre convoqués au tribunal pour cela ou recevoir directement une simple amende?.Travaillant sur un aeroport j'ai besoin d'un casier vierge et je suis un peu inquiet,est-ce qu'il y a un risque que cela apparaisse dessus?.. d'avance merci